



**Vingt et unième réunion du Comité intergouvernemental  
d'experts (CIE)**

Rabat (Maroc)  
4-6 avril 2006

**ORDRE DU JOUR PROVISOIRE ANNOTE**

**Point 1 Ouverture de la réunion**

La séance d'ouverture de la 21<sup>ème</sup> réunion du Comité intergouvernemental d'experts (CIE) aura lieu le mardi 4 avril 2006 à 10 heures, à Rabat. Des allocutions de bienvenue y seront prononcées.

**Point 2 Election du bureau**

Le Président sortant invitera la réunion à élire le nouveau Bureau composé d'un Président, d'un Vice-président et d'un Rapporteur.

**Point 3 Adoption de l'ordre du jour et du programme des travaux**

Le Comité sera invité à adopter l'ordre du jour (CEA-AN/RABAT/CIE/XXI/1/Rev.1) et le programme des travaux (CEA-AN/RABAT/CIE/XXI/1/Add.2/rev.1) de la réunion.

**Point 4 Les conditions économiques et sociales en Afrique du nord en 2005**

Le Comité discutera le "Rapport sur les conditions économiques et sociales en Afrique du nord en 2005" (CEA-AN/RABAT/CIE/XXI/2), qui traite de la performance économique et sociale en 2005, en insistant sur les aspects régionaux.

**Point 5 Le commerce en Afrique du nord**

**5.1 Evaluation du potentiel de l'intégration régionale**

Le Comité discutera les résultats d'une étude quantitative sur le potentiel commercial de l'intégration des pays d'Afrique du nord (CEA-AN/RABAT/CIE/XXI/3/I)

**5.2 Les règles d'origine**

Ce document (CEA-AN/RABAT/CIE/XXI/3/II) est une note introductive au thème des règles d'origine. Elle a été préparée en réponse à la recommandation du Comité lors de sa dix-neuvième session. La note passe en revue la multiplicité des règles d'origine dans le cadre des accords commerciaux de libre échange, leur impact sur les échanges, l'harmonisation des règles préférentielles et leur adéquation avec les provisions non préférentielles de l'OMC.

**5.3 Le E-commerce**

Le Comité sera informé des activités menées par la CEA dans le cadre de l'étude sur le commerce électronique comme plateforme d'amélioration de la compétitivité et de croissance des échanges de l'Afrique. L'étude est la mise en œuvre de l'une des recommandations de l'atelier organisé en 2005 sur ce sujet. (CEA-AN/RABAT/CIE/XXI/3/III)

- Point 6 Evolution des structures économiques en Afrique du nord (2ème étape)**
- Le Secrétariat présentera les activités menées pour approfondir l'étude sur les structures économiques dans la région. Il mettra en relief les principales conclusions et recommandations de la table ronde organisée en mars 2006 (CEA-AN/RABAT/CIE/XXI/4). Les délibérations du Comité permettront d'orienter les travaux futurs du Secrétariat sur cette question.
- Point 7 Rapport économique 2005 sur l'Afrique**
- Le rapport économique pour l'Afrique (ERA) de la CEA sera présenté et lancé officiellement.
- Point 8 Eau, environnement et développement durable en Afrique du nord**
- Le Comité sera informé des activités menées par le Secrétariat dans le cadre du suivi de la mise en œuvre de la Vision Africaine de l'Eau pour 2025 (CEA-AN/RABAT/CIE/XXI/5).
- Point 9 L'Afrique du nord et les agendas régionaux et internationaux de développement**
- Le Secrétariat présentera les événements les plus importants qui ont eu lieu en 2005 aux niveaux régional et international, et qui représentent des enjeux et des défis pour les pays de la région (CEA-AN/RABAT/CIE/XXI/6).
- Point 10 Rapports d'activités pour la période avril 2005 - mars 2006**
- 10.1 Activités du Bureau de la CEA pour l'Afrique du nord**
- Le document (CEA-AN/RABAT/CIE/XXI/7) passe en revue les principales activités entreprises durant la période avril 2005 – mars 2006.
- 10.2 Activités de la CEA**
- Le Secrétariat informera le Comité sur les principales activités réalisées par la CEA durant cette même période (ECA/OPC/ICE/2006/2)
- Point 11 Programme de travail pour la période avril 2006 - décembre 2007**
- Le Secrétariat présentera le document (CEA-AN/RABAT/CIE/XXI/8) qui informe sur les activités que le Secrétariat réalisera au cours de la période avril 2006 – décembre 2007, dans le cadre de la mise en œuvre de son plan de travail.
- Point 12 Date et lieu de la prochaine réunion du CIE**
- Le Comité s'accordera sur la date et le lieu de la 22ème réunion du CIE.
- Point 13 Questions diverses**
- Le Comité examinera le cas échéant d'autres questions soulevées par les participants.
- Point 14 Adoption du rapport**
- Le Comité examinera et adoptera le projet de rapport de la 21ème réunion du CIE ainsi que ses recommandations.
- Point 15 Clôture de la réunion**
- Le Président déclarera close la 21ème réunion du CIE.